



La Communauté de Communes Arc Sud Bretagne dans le Morbihan

RECRUTE

Un(e) Maître-Nageur Sauveteur » à temps non complet (22h/semaine)

**Pour son Pôle Services aux Habitants
(CDD de 12 mois)**

La Communauté de Communes Arc Sud Bretagne regroupe 12 communes : Ambon, Arzal, Billiers, Damgan, La Roche-Bernard, Le Guerno, Marzan, Muzillac, Nivillac, Noyal-Muzillac, Péaule, Saint-Dolay.

Située au cœur d'un triangle Vannes, Nantes/Saint-Nazaire et Redon, elle bénéficie d'une position géographique stratégique, au sud du département du Morbihan, en limite de la Loire Atlantique et de l'Ille-et-Vilaine. Sa proximité du Golfe du Morbihan et de la Presqu'île de Guérande lui confère une attractivité certaine.

Le pôle **services aux habitants**, comprend les services :

- **Culture (1 agent)**
- **Solidarités (4 agents)**
- **Coordination jeunesse (3 agents)**
- **Transports scolaires et collèges (1 agent)**
- **Sports (10 agents)**

MISSIONS

Le maître-nageur sauveteur aura pour missions :

- Surveillance et enseignement du sport scolaire (natation)
- Participation à l'élaboration des projets éducatifs
- Enseigner les activités de la natation à des publics différents
- Encadrer les activités aquatiques communautaires (aquagym, aquabike...)
- Assurer la sécurité des usagers en application du POSS
- Faire appliquer le règlement
- Repérer les comportements à risque
- Dialoguer et réguler les conflits
- Organiser et participer aux activités événementielles de la piscine

- Accueillir et informer les différents publics
- Contribuer au respect des normes d'hygiène
- Assurer la mise en place, le rangement et l'entretien du matériel pédagogique

COMPETENCES REQUISES

- Dynamique, audacieux et disponible
- Sens du service public et du travail en équipe
- Ponctuel
- Rigoureux
- Pédagogue
- Bonne capacité d'adaptation
- Diplômes minimum requis : BNSSA et PSE1 à jour

RELATIONS

- Placé sous l'autorité du responsable du service des sports

CONDITIONS D'EXERCICE

- **Lieu de travail** : Piscine de Nivillac
- **Temps de travail** :
 - Un mercredi sur deux de 16h30 à 20h30
 - Tous les jeudis de 12h à 15h et de 18h30 à 21h45
 - Tous les vendredis de 11h45 à 14h et de 15h à 20h
 - Un samedi sur deux de 8h45 à 12h15 et de 14h15 à 18h30
- **Durée du contrat** : 1 an
- **Rémunération** : Grille statutaire fonction publique territoriale, catégorie B + régime indemnitaire, CNAS, participation à la prévoyance, participation à la mutuelle santé
- **Poste à pourvoir** : le 9 septembre 2024

MODALITES DE RECRUTEMENT

Candidature (lettre + CV) à adresser **dans les meilleurs délais** (les candidatures seront analysées à leur réception).

sous la référence « SERVICE SPORT 08/2024 » à Monsieur le Président d'Arc Sud Bretagne

Allée Raymond Le Duigou - 56 190 MUZILLAC ou par mail à contact@arcsudbretagne.fr